

# Compte rendu du conseil d'école de l'école publique Elise Freinet de St Jean sur Mayenne

du vendredi 6 novembre 2015

**Présents :** M.Barré et Mme Bougeant (Mairie) ; M. Le Gac (Inspecteur de la circonscription Laval Agglomération) ; M.Morvan, Mme Pin, Mme Piel, M.granger, Mme Lefaux, Mme Le Roi, Mme Aubert et Mme Manceau (parents élus) ; Mme Petit, Mme Sochon, Mme Launay, Mme Riollet et Mme Guerrier (l'équipe enseignante)

**Excusés :** Mme Langeard (DDEN),

## Ordre du jour :

1. Introduction (équipe éducative, effectifs)
2. Résultats des élections
3. Le règlement intérieur
4. Le projet d'école
5. Les projets de cycle et de classe
6. Les aménagements (investissements)
7. Hygiène et sécurité
8. La vie périscolaire
9. Questions diverses
  - Fusion des deux sites
  - Sorties du périscolaire

## 1- Présentation de l'équipe

- Directrice : Mme GUERRIER

### **Enseignants du site du bas:**

- CM1/CM2: Mme GUERRIER et Mme TAILLANDIER (les Mardis/Mercredis)
- CE1/CE2: Mme RIOLLET
- CP: Mme LAUNAY

### **Enseignants du site du haut:**

- MS/GS: Mme PETIT assistée de Mme HUCHEDE (ATSEM)
- TPS/PS: Mme SOCHON assistée de Mme BODARD (ATSEM)

### **Effectifs et répartition :**

TPS/PS	MS/GS	CP	CE1/CE2	CM1/CM2
7 TPS dont 1 en janvier	16 MS	23 CP	13 CE1	12 CM1
19	9 GS		17 CE2	17 CM2
<u>25 élèves</u> 26 élèves en janvier	<u>25 élèves</u>	<u>23 élèves</u>	<u>30 élèves</u>	<u>29 élèves</u>

Soit 132 élèves en novembre et 133 en janvier

De gros effectifs en cycle 3 ! Mme Manceau demande à M. Le Gac s'il y a un seuil à ne pas dépasser dans les classes, qui demanderait une ouverture de classe ou un refus d'inscription. M. Le Gac répond qu'il n'y a pas un seuil défini et c'est à l'équipe enseignante de gérer la répartition en fonction de la capacité d'accueil de l'école.

## 2- Les élections des représentants de parents d'élèves

### ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Vos représentants de parents d'élèves au conseil d'école :

#### Tableau de saisie des résultats des élections des représentants des parents

#### RÉSULTATS

Département de la Mayenne

Commune de St Jean sur Mayenne











École maternelle ou élémentaire de <sup>(1)</sup> : Elise Freinet

**Année scolaire 2015-2016**

Élections du 9 octobre 2015

#### RESULTATS DU SCRUTIN :

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	:177
NOMBRE DE VOTANTS	: 87
BULLETIN BLANCS ou NULS	: 5
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	: 82
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	: 10
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	:10
Quotient électoral : S/N	= 8.2

	Titulaires	Suppléants
Classe de CMI-CM2	 Anne-Marie Manceau	 Denis Morvan
Classe de CE1-CE2	 Emmanuelle Pin	 Cathy Piel
Classe de CP	 David Granger	 Stéphane Didier
Classe de MS-GS	 Séverine Aubert	 Catherine Le Roi
Classe de TPS-PS	 Véronique Lefaux	 Laetitia Hérault

On peut remarquer une amélioration de la participation des parents. La moitié des parents ont voté cette année.

## 3- Le règlement intérieur

L'équipe enseignante n'apporte pas de modification à ce règlement. La charte de la laïcité, ainsi que la charte Internet y sont annexées.

M. Barré et Mme Bougeant ont remarqué quelques erreurs dans la rédaction du règlement. Une date de décret et une phrase coupée :

« Les horaires des activités de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont fixés par l'arrêté du 1er août 1990. »

Remplacée par :

« La durée hebdomadaire de l'enseignement à l'école maternelle et à l'école élémentaire est fixée à l'article D. 521-10 du code de l'éducation. Par ailleurs le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires permet, dans le cadre d'une expérimentation autorisée par le recteur, de prévoir une adaptation de la semaine scolaire à condition de garder au moins cinq matinées et sans dépasser vingt-quatre heures hebdomadaires, six heures par jour et trois heures trente par demi-journées. Le nombre d'heures d'enseignement et leur répartition ne doivent pas être modifiés. »

« ...d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. »

Remplacé par :

« Ils sont alors pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'études surveillées ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. »

- Aussi, concernant la charte de la Laïcité, Mme Langeard se propose en 2016, d'intervenir dans les classes et auprès de parents pour aborder ce thème de la Laïcité. Cette proposition fut très bien accueillie et appréciée par l'ensemble des membres du conseil.

#### 4- Le projet d'école 2014-2017

Axes du projet d'école	
lien avec les programmes et les compétences du socle commun	
Déterminer deux axes de travail parmi les sept compétences du socle :	
<b>Axe 1</b>	→ compétence : Maîtrise de la langue écrite et orale
✓ Action n°1 : Donner du sens aux écrits (communication, destinataire, organiser, compte rendu, lecture, exposition, édition...)	
✓ Action n°2 : Harmoniser les outils de cycles afin d'enrichir le répertoire orthographique et lexical des élèves en lien avec le projet d'établissement du collège sur la difficulté scolaire (boîte à mots courants enrichie et utilisée de cycle en cycle ; fichier orthographe cycle 2/3...)	
✓ Action n°3 : Favoriser la pédagogie de projet en lien avec les temps d'activités périscolaires organisés dans le cadre ou non d'un projet éducatif de territoire (PEDT) (découverte des différents genres littéraires en classe et en TAP, projet sciences ...).	
<b>Axe 2</b>	→ compétence : Initiative et Autonomie
✓ Action n°1 : Associer les parents à la réussite de l'élève (réunion d'information, conférence, livret école /parent pour chaque cycle)	
✓ Action n°2 : Harmoniser les pratiques pédagogiques (rituel, autonomie, outils, règles)	
✓ Action n°3 : Devenir élève et citoyen en lien avec les temps d'activités périscolaires organisés dans le cadre ou non d'un projet éducatif de territoire (PEDT) (Connaître ses droits et ses devoirs, favoriser l'initiative, prise de responsabilités...)	
Recommandation : Prévoir en fonction de la compétence retenue :	
- une action en lien avec les activités pédagogiques complémentaires (APC).	
- une action en lien avec le projet d'établissement (dans la perspective de la mise en œuvre des conseils école/collège)	
- une action en lien avec les temps d'activités périscolaires organisés dans le cadre ou non d'un projet éducatif de territoire	

#### Année 2015-2016

##### Axe 1: Maîtrise de langue écrite et orale:

- Action 1: Des correspondances, site internet de l'école, expo, lecture...
- Action 2: Outil de français de vocabulaire en cours d'élaboration
- Action 3: Projet de l'eau et Eco-école

##### Axe 2 : Initiative et autonomie

- Action 1 : Elaboration d'un livret
- Action 2: Pratique déjà mise en place
- Action 3: Relation étroite entre l'école et le périscolaire concernant le civisme des élèves

## Les projets 2014-2015 -Eco-Ecole-

- L'école souhaite sensibiliser les élèves au respect de leur environnement à travers un thème:
  - L'eau
- Comité de pilotage (appel aux parents volontaires amoureux de la nature)
- Bientôt, l'inauguration de notre label Eco-école Obtenu l'année précédente sur le thème de la biodiversité
  - M. Le Gac nous informe avec regret qu'il ne pourra y assister comme cela était prévu car lors des campagnes régionales, il a un devoir de réserve. Par contre Mme Chaves (conseillère pédagogique) sera présente ainsi que M.Barré.
- Elaboration d'un sentier pédagogique et d'une mare pédagogique
  - C'est un projet qui réunit les deux écoles de la commune, MNE, le CIN, La mairie et L'association « à la rencontre du passé). Des demandes de financements seront envoyés à des partenaires Eco-école
- Une classe de mer du 6 au 10 juin à Quiberon pour les trois classes de l'élémentaire du CP au CM2 (82 élèves)
  - C'est un budget d'environ 28000 €. La subvention de la mairie concernant la classe découverte n'est pas encore fixée, elle sera abordée au prochain conseil municipal. L'APE s'engage à financer ce projet à hauteur de 8200€ soit 100€ par enfant. La part des familles s'élèvera donc à 180€ environ. Des demandes de financement seront envoyées afin de réduire la participation des familles.
  - Intervention de M. Morvan concernant la cantine. Serait-il possible d'avoir un nouveau fonctionnement en ce qui concerne les repas ? La provenance des produits, des produits locaux ? M.Barré informe le conseil que ce n'est pas un projet prévu par la commune pour le moment. Mme Guerrier informe que le prochain thème du programme Eco-école de l'année prochaine sera l'alimentation. Ce sera l'occasion d'en reparler. Ce point sera au à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'école.



### Notre site Internet

L'école à un site Internet [www.toutemonannee.com](http://www.toutemonannee.com)

Un code confidentiel pour chaque classe et un accès à la présentation de l'école où vous pouvez retrouver les comptes rendus des conseils d'école et des réunions du comité de pilotage, le règlement intérieur...



Ce site est très apprécié et il sera aussi utile lors de la classe découverte pour donner des nouvelles aux parents.

## Classes de TPS-PS et de MS-GS

### 1- EAU

- Piscine pour le groupe des GS
- lundi 29 février: spectacle: planète-mômes sur la vie de la rivière
- Mai: Sortie à Echologia à Louverné

### 2-AUTRES

- jeudi 5 novembre: Cinéma: Les nouvelles aventures de Gros pois et Petit point

### 3- CORRESPONDANCE

- Avec l'école 123 Soleil d'Anjouillé

## Classe des CP

### 1-EAU

- Intervention du CIN : Observation des êtres vivants (faune et flore) de la mare (septembre), puis de l'Ernée (mars)
- → cycle de vie, alimentation, déplacement
- Etude du cycle de l'eau naturel et domestique en lien avec leur environnement proche
- Danse avec l'ADDM

### 2-AUTRES

- Rallye Maths

### 3 EPS

- Rencontre endurance

## Classe de CE1-CE2

### 1-EAU

- Intervention de Damien Dumousset courant de l'année, soit sur la mare une fois construite, soit sur une comparaison de la faune entre la mare et la mer.
- Lectures suivies en littérature
- Réalisation d'un panneau pour le sentier pédagogique
- Poésies – chants pour la fin d'année
- les arts

### 4-EPS

- Rencontre endurance
- Découverte de l'activité Tennis de table

## Classe des CM1-CM2

### 1-EAU

- Rallye lecture et lecture suivie
- Réalisation d'un jeu sur l'eau et participation à Expo sciences en Mars
- Interventions du CIN et de Damien Dumousset
- Réalisation de panneaux pour le sentier pédagogique
- Elevage: aquarium
- Chant-saynètes

### 2-EPS

Rencontre endurance et course d'orientation

- Des correspondances avec des écoles de la circonscription sont en cours, afin d'organiser des échanges entre les élèves qui certains se retrouveront dans le même collège.

## Prochaines dates importantes

- Photo de classe et individuelle: mardi 10 novembre
- Réunion du comité de pilotage Eco-école le vendredi 13 novembre
- Inauguration de l' Eco-école et le chantier de la mare: le samedi 28 novembre
- Marché de Noël: vendredi 18 décembre
- Classe de mer à Quiberon: du lundi 6 au 10 juin 2015
- Fête de l'école: samedi 25 juin 2016

## Les APC

- Les APC sur convocation ont commencé depuis mardi 15 septembre
- Ils ont lieu les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30
- Chaque enfant concerné recevra une convocation avec autorisation des parents
- Les activités proposées sont principalement des aides à l'apprentissage (méthodologie, entrée par le jeu, remédiation...etc)

### 5- Aménagements et budgets

#### BUDGET Ecole publique Elise FREINET accordé pour 2015 INVESTISSEMENT

RUBRIQUE	MATERIEL	TTC
MATERIEL INFORMATIQUE	1 PC PORTABLE / 1 ECRAN / 1 TOUR	1235,00
	BARRETTES DE MEMOIRE	400,00
MOBILIER	ARMOIRE POUR COUVERTURES/DRAPS	300,00
MATERIEL SCOLAIRE	DICTIONNAIRES	360,00
PEDAGOGIQUE	MANUELS DE Français	624,00
	MASSICOT, PERFORATRICE	360,00
	MATERIEL DE MOTRICITE	600,00
	LECTEUR CD AVEC USB	42,00
	<b>TOTAL</b>	

Travaux prévus: peinture: classes de PS et GS, Bureau de Mme Guerrier,  
portes du hall maternelle  
plafonds: entrée et classes PS et GS +  
escalier du site élémentaire + WC RDC et étage  
menuiseries/vitres: fenêtre du bureau de Mme Guerrier,  
baie de la salle des TAP

- Budget de fonctionnement pour chaque enfant, les classes et la direction : Montant alloué par la commune en 2015 : 6500€

## Aménagement Le site du haut

- Aménagements réalisés
- Peinture du hall et des portes
- Peinture des deux classes de maternelle
- Peinture du bureau de direction
- Fenêtre et luminaire du bureau de direction
- Luminaires et plafond
- Panneau d'affichage
- Aménagements en attente
- Baie vitrée de la classe sous la salle des professeurs

## Aménagement : Le site du bas :

- Aménagements réalisés
- Plafond du couloir et des sanitaires
- Peinture du portail
- Installation d'alarme incendie
- Récupérateur d'eau de pluie
- Ventilation de la classe des CP
- Aménagements en attente
- Ordinateur portable pour la classe de CE1-CE2

## **6- Hygiène et sécurité**

Mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) en cours.

Exercice d'alerte incendie réussi le 3 novembre 2015

Eclairage du Roquet le soir car aucune visibilité.



## Questions diverses

- Sorties des élèves après les TAP

Certains parents ont constaté un manque de surveillance au portail à la sortie des élèves à 16h30. Il est demandé au personnel communal de trouver un système de contrôle. Une demande de réunion fut évoquée de manière à mettre en place soit un cahier, une carte qui permettrait à chaque élève de présenter ces autorisations de sorties aux adultes à la sortie.

M. Barré insiste bien sur le fait que l'équipe d'encadrement fait le nécessaire pour assurer la sécurité des élèves.

- Qu'en est-il de l'avancement du projet de construction des 2 sites réunis ?

M. Barré a une proposition de rapprochement des deux sites pour la rentrée 2017.

Le bâtiment de l'élémentaire serait construit sur le plateau de sport.

Ils ont pris contact avec des sociétés fabricant des bâtiments type modulaire (préfabriqué mais d'aujourd'hui et de qualité, norme RT 2012) ayant une durée de vie de 50 ans.

Les étapes possibles d'avancement du projet :

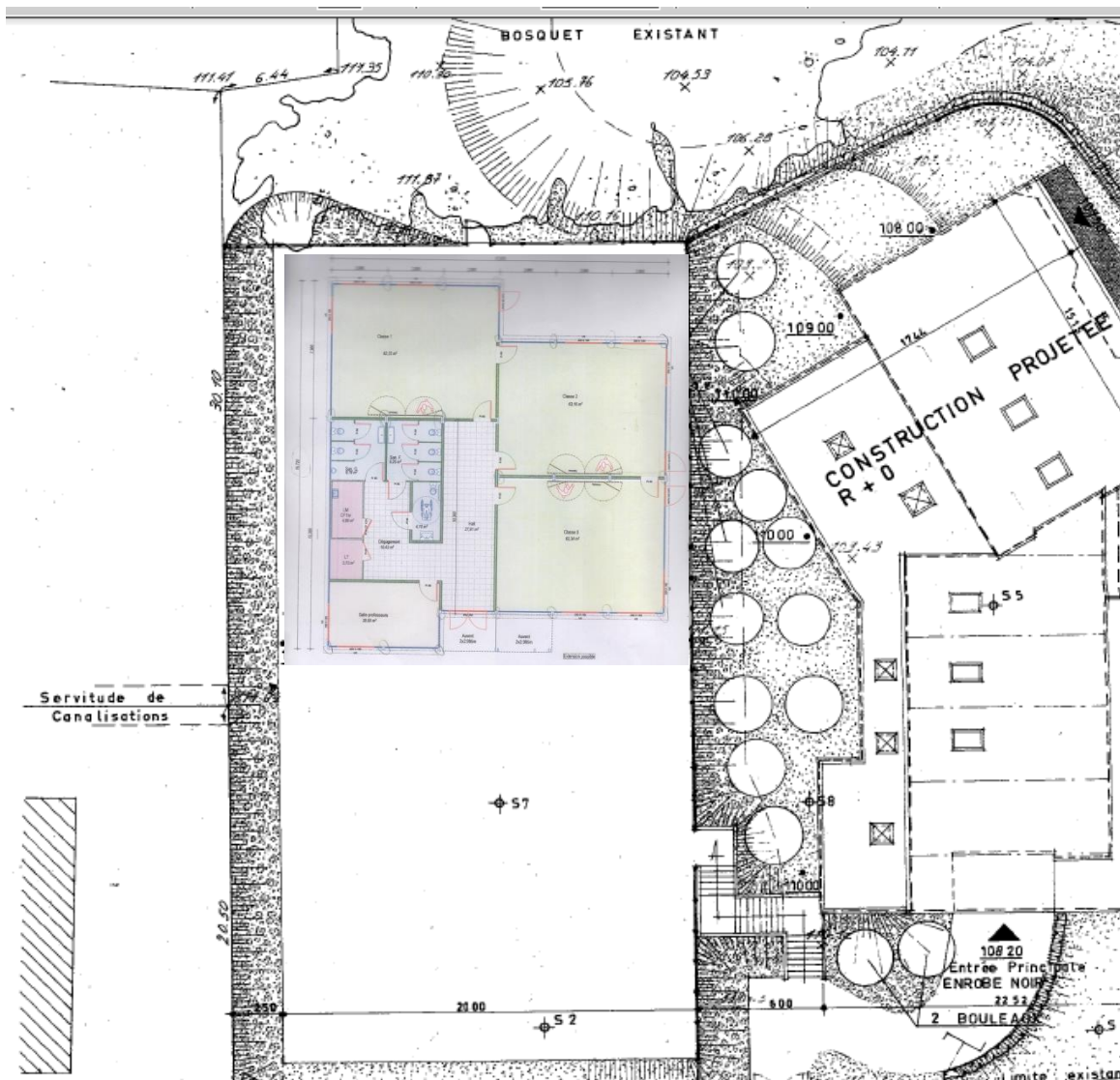
- 1) Aménagement du Roquet (octobre – novembre) (5 mètres de large) afin de permettre l'accessibilité d'un véhicule en situation d'accueil d'un enfant ou adulte à mobilité réduite. Possibilité de créer une place de parking proche de la classe sous la salle des professeurs. L'équipe enseignante a émis quelques réserves quant à la sécurité des élèves . Ce point sera abordé au prochain conseil d'école)
- 2) Début 2016 Sondage des sols
- 3) Appel d'offre
- 4) Demande de subvention
- 5) Chantier courant 2017 (environ 12 semaines) (fondations-sol)
- 6) Montage (3 semaines)

Une proposition de plan du bâtiment a été présentée.

Au regard de cette proposition (3 classes d'environ 60m<sup>2</sup>, une salle de professeur, un large couloir, des sanitaires adaptés, un hall de 28m<sup>2</sup>...etc) soit un bâtiment de 18m x 20m. ce qui prendrait la moitié du plateau.

Le reste serait la cour avec un possible préau.

Il y a la possibilité d'agrandir la cour en aménageant l'espace entre le plateau de sport et l'école maternelle qui est en pente avec les douze tilleuls représentés par des ronds.



Rien n'est défini à part l'emplacement du bâtiment. La société n'est pas encore définie non plus. Une rencontre avec le professionnel du bâtiment est demandée par l'équipe enseignante et les parents ainsi qu'une visite d'un site ayant ce même type de construction.

L'équipe souhaite une salle modulable supplémentaire assez grande pour le sport car il ne restera que la moitié du plateau ,

- garder des espaces verts,
- un point d'eau dans chaque classe,
- des grandes classes équipées en rangement muraux avec portes coulissantes, de TNI,

Mme Pin ajoute qu'il faut anticiper une possible ouverture de classe pour ne pas se laisser surprendre sans avoir envisagé un agrandissement.

Enfin, en parallèle, un architecte viendra repenser des espaces de l'école maternelle (cuisine, pièce à côté de Mme Sochon) et l'accessibilité des pièces. L'équipe enseignante souhaite aussi être associée à ces travaux et rencontrer l'architecte.

Une réunion devra avoir lieu avant les vacances de Noël pour prendre contact avec la société qui serait susceptible de proposer un projet, un plan qui conviendrait à l'équipe enseignante et les parents.

Pour le moment, rien est figé tout est à définir ensemble.

Fin 20h30